



*5ème Colloque des psychologues  
Penser le développement psychique en lien avec les  
questions sociales : enjeux pour les psychologues et la  
psychologie*

*22 et 23 Juin 2017  
Paris*



La vulnérabilité, la précarité affectent de plus en plus les sujets et génèrent de la souffrance. Ces thèmes ont largement envahi la scène sociale et le champ de la recherche en sciences humaines, comme caractérisation du mal être ressenti par une fraction croissante de la population.

La situation géopolitique et les mouvements migratoires qu'elle entraîne, le chômage de masse, la précarisation, l'amenuisement des protections collectives, le bouleversement des repères dans les structures familiales engendrent un sentiment d'insécurité et de nouvelles demandes. Ces évolutions s'accompagnent de la mise œuvre de politiques et de modes de gouvernance qui peuvent faire largement appel à « l'empathie » et à la "bienveillance", des concepts qui traversent la pratique clinique des psychologues dans son sens littéral de proximité, d'appui, de soutien au sujet.

Comment les psychologues se positionnent-ils professionnellement pour tenir compte des conséquences psychiques de ces profonds changements sociaux ? Ne risque-t-on pas de renvoyer le sujet à lui-même, de minimiser ou dénier les effets des organisations du travail sur les personnes ? Comment ne pas se laisser instrumentaliser en rabattant des enjeux sociétaux sur des aspects uniquement psychologiques ? Comment faire face à des prescriptions basées sur des logiques managériales aux antipodes de la reconnaissance des personnes dans leur dimension psychique, surtout quand elles s'appuient sur le développement d'outils basés sur la transparence et la « traçabilité des parcours » ?

Ces transformations interrogent fortement le rôle des psychologues, la manière dont leurs pratiques et leurs postures professionnelles peuvent en être affectées. Elles incitent à réfléchir aux démarches collectives qu'il nous faut inventer pour dépasser les dilemmes de métiers et les contradictions dans lesquels, les psychologues sont pris. Les éclairages de différents chercheurs, les débats et les réflexions entre psychologues exerçant à l'éducation nationale, à la Protection judiciaire de la jeunesse, dans l'administration pénitentiaire et à Pôle emploi pourront nous y aider.



*Colloque 22 et 23 Juin 2017*

*Lycée Diderot 61 rue David d'Angers 75019 Paris*

## *Pré programme*

### ***Jeudi 22 Juin***

**9H30-9H45** : Ouverture du Colloque

**10H - 11H15** : Conférence : *Adrien Pichon, Psychologue, Centre de recherche en psychologie et psychopathologie clinique, Lyon II : Précarité et clinique hors les murs.*

**11H15 -11H30** : Pause

**11H30 -12 H45** : Conférence : *Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste, : Empathie, les pièges de la compassion*

**14H - 15H 15** : Conférence : *Dominique Lhuillier, Professeur émérite en psychologie du travail : « Risques , vulnérabilité et pouvoir d'agir ».*

**15H-15 -15H30** : Pause

**15H30- 17H** : Ateliers

**17H-18H 30** : Réunions syndicales par champ d'exercice

### ***Vendredi 23 Juin***

**9H15-10H45** : Table ronde. « *Comment sortir de la plainte, et de l'accompagnement « compassionnel » pour que les personnes reprennent la main ?* »

*Virginie Althaus* : Psychologue: *Les effets de la précarité sur les demandeurs d'emploi et les psychologues du travail*

*Roman Petrouchine* : Pédopsychiatre ,ORSPERE Lyon: *Comment aider les équipes qui travaillent auprès des adolescents en difficulté, des mineurs isolés ?*

*Marie Cousein* : Psychologue clinicienne hôpital Delafontaine Saint Denis: *Travailler avec les familles en situation de précarité à l'hôpital*

**10H45- 11H** : Pause

**11H -12H30** : Conférence : *Katia Kostulski , Professeur de psychologie du travail du CNAM « La clinique peut -elle ignorer le social ? »*

**13H45 – 14H45** : Synthèse des ateliers et débat.

**14H45-16H45** : Actualité syndicale et clôture.

*Colloque gratuit dans la limite des places disponibles*

*Pour les copsy et DCIO, inscription <https://www.snes.edu/private/>*

*Pour les psychologues du premier degré, auprès de la section départementale SNUIPP*

*Pour les psychologues de Pôle emploi, de la PJJ et de l'administration pénitentiaire*

*caform-inscr@fsu.fr*